



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2022-084 – DÉNOMINATION DE VOIES

Le six juillet deux-mille-vingt-deux, à dix-huit heures quarante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le jeudi trente juin deux-mille-vingt-deux

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	23
Excusés	9
Absente	1

Présents :

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD
Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON - Mme Eliane RENAUT
M. Christian BURLOT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE - Mme Françoise CRAND
M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI - M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - Mme Caroline SOUFFLET
M. Régis GANDON - Mme Souad TERRASSIN - Mme Margareth SAMSON - M. André THIBAudeau
Mme Maddy SAVALLE

Excusés :

M. Paul LONGATTE (pouvoir à Mme Sylvie MORAND)
M. Gabriel DUVAL (pouvoir à M. Christian BURLOT)
M. Sébastien COIRRE (pouvoir à Mme Danielle CORNET)
Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Maddy SAVALLE)
Mme Sabrina DUVAL (pouvoir à Mme Souad TERRASSIN)
Mme Nadège BLANCHARD (pouvoir à M. Régis GANDON)
M. Brice CLOUET (pouvoir à M. André THIBAudeau)
M. Erwan TANNNEAU (pouvoir à M. Stéphane POILVÉ)
M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à M. Philippe ROUAUD)

Absente :

Mme Lætitia GUTH

Secrétaire de séance :

Mme Maddy SAVALLE

Rapporteur :

M. Stéphane MÉREL, 6^{ème} Adjoint délégué au Cadre de vie et aux bâtiments

Considérant que la dénomination des voies et édifices publics relève de la compétence du Conseil municipal ;

Vu la délibération municipale n°2016-57, du 7 juin 2016, portant notamment sur la dénomination du rond-point de Coët-Rozic ;

Considérant la volonté de valoriser le parc du Vallon des butineurs et de lui apporter davantage de lisibilité ;

Considérant la nécessité de nommer la rue traversant le lotissement de la

Accusé de réception en préfecture
144-214401291-20220706-2022-084-DE
Date de saisine : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022

Considérant la nécessité de nommer ou de renommer certains espaces publics, afin de les identifier et de faciliter ainsi le repérage des usagers, notamment dans le cadre de l'organisation d'activités touristiques et ludiques ;

Considérant les propositions émises par l'association pontchâteline d'Histoire locale ;

Vu l'avis favorable des commissions Cadre de vie, bâtiments en date du 29 mars et 21 juin 2022 ;

DELIBÉRÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De remplacer la dénomination du « rond-point de Coët-Rozic » par « rond-point du Vallon des butineurs ».
- > De nommer « rue du Pâtis » la rue traversant le lotissement de la Chasselandière.
- > De nommer ainsi les espaces publics suivants :
 - Parking de l'Etang du Château, situé rue Maurice Sambron face à la maison de la presse.
 - Viaduc de la vallée du Brivet.
 - Passerelle de la Hubaudais, située en contrebas de la station d'épuration.
 - Parking de la Tannerie, situé rue de Nantes (ancienne station-service).
 - Passerelle de la Hirtais, située sous la voie rapide RN165.
 - Rond-point de la Hirtais, situé au carrefour de la rue du vélodrome et de la rue Nantaise.
 - Rond-point de la Croix de Mission situé au carrefour de la route de St Roch, de la route de Saint-Nazaire et de la rue de la Cadivais.
 - Rond-point de la Cafetais, situé au carrefour de la route de Vannes et du boulevard Pellé de Quéral, proche du siège de la communauté des communes.
 - Passerelle du Port du Four, située en bas de la rue du Port du Four, faisant la jonction entre l'allée du Brivet et le Carré d'argent.
 - Parking du Fournil, situé à droite du chemin des Centrais en provenance de la rue St Catherine
 - Chemin de la levée Chapon, situé le long du Brivet et de la pharmacie, face à la mairie.
 - Passerelle du Pré Bossu, située à l'arrière du cimetière St Martin vers Coët-Roz.
 - Passerelle Flottante, située sous la ligne de chemin de fer, permettant de relier le parc de Coët-Roz et l'allée du Brivet.
 - L'Estacade, située place Dominique David.
 - Passerelle des Lavois, située au parking des Lavois.
 - Passerelle de la Cale, reliant l'esplanade Yves Mesnier à la place Dominique David.
 - La Grimpette, située le long de la voie ferrée côté rue de Nantes rejoignant la rue de Toullifaut.

Pour extrait conforme au registre,
A Pont-Château, le 7 juillet 2022

Le secrétaire de séance,
Maddy SAVALLE

Le Maire,
Danielle CORNET



Prénom – Nom de l'auteur : Danielle CORNET
Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- De la transmission au contrôle de légalité le : 21/07/2022
- De la publication ou notification le : 8/07/2022